

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

Cils



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

Programme Majeur Politique GRN / LCD

RAPPORT DE LA MISSION CIRCULAIRE EN MAURITANIE

JUIN 1996

I - PRESENTATION DE LA MISSION

1 - Composition de la mission

La mission est composée de :

- | | |
|------------------------|------------------------------|
| - Mr Ide BANA | Conseiller GRN CILSS |
| - Mr KABORE François | Coordonnateur du PREDAS |
| - Mr Moustapha YACOUBA | Coordonnateur du PADLOS |
| - Mr Issa ABOUBAKAR | Coordonnateur du PASP |
| - Dr PETUELLI Wermer | Chef de la MA/CILSS |
| - Mr Steve REID | Conseiller USAID/CILSS |
| - Mr Gunter WINCKLER | Administrateur Club du Sahel |

2 - Objectifs de la mission

1. Informer les partenaires sur les activités du Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles et du Club du Sahel;
2. Mettre en place les relais des projets et du Programme Majeur Gestion des ressources naturelles et échanger sur le programme d'activités 1996;
3. Identifier les attentes des partenaires;
4. Echanger sur la contribution des relais Gestion des Ressources Naturelles à la réflexion Sahel 21

II - DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a rencontré les principaux partenaires à savoir les services techniques, les bailleurs de fonds et des représentants de la société civile (ONG, fédération des agriculteurs, etc.) et a organisé des séances de travail.

La mission tient à remercier les autorités de la République Islamique de Mauritanie et particulièrement le CONACILSS pour l'appui très précieux apporté à la mission.

La liste des personnes rencontrées et le programme de la mission sont joints en annexes.

1 - Rencontre avec le Secrétaire Général du Ministère de Développement Rural (Mr DAHMOUD ould MERZOUG)

La mission a rendu une visite de courtoisie à Mr DAHMOUD, Secrétaire Général du MDR.

La mission l'a remercié pour l'accueil et sa disponibilité malgré un calendrier chargé. Elle l'a ensuite informé des objectifs de la mission et de l'importance du CILSS de se rapprocher des pays membres afin de prendre en compte leurs préoccupations dans ses programmes. La mission l'a informé également des difficultés des communications surtout pour la participation des délégués mauritaniens aux rencontres du CILSS.

Le Secrétaire Général, a quant à lui, remercié la mission pour cette initiative et a souhaité que cette démarche se poursuive. Il a rappelé le soutien que le CILSS a toujours apporté à la Mauritanie dans le cadre des exercices de planification antérieur dans le domaine de l'environnement particulièrement le Plan National de Lutte Contre la Désertification.

Il a ensuite réitéré le souhait de la Mauritanie d'avoir un appui dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Action National. Une requête a été adressé dans ce sens à différents bailleurs particulièrement la banque mondiale, l'UNSO, la coopération française et la GTZ. Jusqu'à ce jour, seul l'UNSO a réagi.

Le S.G a informé la mission de la ratification très prochaine de la convention internationale lors de la présente session de l'assemblée nationale.

Le CILSS a informé le Secrétaire Général de la non réception de cette requête et a donné des informations sur le fonds de facilitation régional mis à sa disposition par la France. Une demande dans ce sens doit être au CILSS pour un montant d'environ 13.000.000 FCFA.

Le représentant du Club a quant à lui informé le S.G. de l'éventualité d'un appui de l'Allemagne qui est entrain d'examiner avec les autres partenaires pour l'élaboration des Programme d'Action National.

2. Rencontre avec la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural (DEAR)

a - rencontre avec le Directeur

Après une présentation des objectifs de la mission, le conseiller GRN a fait l'historique de la restructuration de l'Institution et a décrit l'organisation actuelle du CILSS. Il a ensuite passé en revue les projets composant le programme majeur Gestion des Ressources Naturelles (GRN).

Ensuite le coordonnateur du Projet d'Appui au Stratégies et Politiques (PASP) a donné les détails sur le contenu et les activités de son projet (présentation en annexe).

Le Directeur a quant à lui informé la mission des activités de sa direction. C'est ainsi qu'il a parlé du Plan National de Lutte Contre la Désertification, des activités de fixation des dunes, des foyers améliorés, du gaz butane et des certaines mesures (réactualisation du code forestier, reconstitution du corps forestier, etc).

Il a également informé la mission des mesures institutionnelles matérialisés par le Conseil National de l'Environnement présidé par le Ministre de développement rural, du comité technique dont le secrétariat est assuré par le Directeur de l'Environnement et des comités régionaux.

Les discussions ont essentiellement porté sur la mise en oeuvre de la Convention sur la Désertification, particulièrement sur le processus d'élaboration du Programme d'Action National et sur l'importance d'avoir un chef de file de bailleurs de fonds qui doit faciliter les contacts et l'échange d'information entre tous les partenaires. La majorité des bailleurs sont intéressés à jouer ce rôle ou à contribuer à un fonds de facilitation au niveau national.

b - Rencontre avec l'équipe chargée de l'élaboration du PAN

La mission a tout d'abord saisi l'opportunité pour présenter le PASP et le Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS).

L'équipe national a fait le point sur l'état d'avancement du processus. A ce jour il a été réalisé les journées nationales d'information sur la convention et l'élaboration d'un programme de travail. Elle a fait ressortir les difficultés de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en oeuvre du processus.

Les discussions qui ont suivi, on fait ressortir la nécessité d'élaborer un programme cohérent et détaillé comprenant :

- la méthodologie
- les activités à mener
- le budget
- le chronogramme.

Ce travail doit impliquer tous les acteurs nationaux concernés. Il a été suggéré que l'objectif du premier soit l'analyse du processus. A ce forum doit être examiné et mis en place l'Organe National de Coordination. L'équipe du CILSS a fait part de sa disponibilité d'appuyer la Mauritanie dans ce processus. Dans ce cadre, une mission d'appui est attendu dans les prochains.

3. Rencontre avec le Comité de Suivi de Praia

Le coordinateur du PADOS a profité de cette rencontre pour présenter son projet (présentation en annexe).

Après cette présentation, les participants ont salué cette initiative d'échange d'information et ont fait ressortir l'évolution pragmatique du CILSS qui cherche davantage à répondre aux préoccupations des Etats membres. Ils ont également insisté sur la nouvelle vision introduite par les orientations de Praia pour la gestion des ressources et surtout l'intérêt qu 'accorde l'ensemble des acteurs à leurs mises en oeuvre.

Il a été déploré l e retard accusé dans la mise en oeuvre de ces orientations et aussi les interventions à deux vitesses dans les pays. La mission a rassuré les participants sur les raisons de ce retard dues à la mise en place des projets.

En ce qui concerne les actions, il est demandé à chaque pays de mettre en place un comité de suivi et d'élaborer un programme d'action. Le financement est mobilisé en fonction de ce programme. La mission a également réitéré son soutien que les pièces justificatives soient envoyées au projet dans les meilleurs délais, étant donné que le projet fonctionne sur la base d'une avance à justifier dont le montant.

Il a été convenu que des efforts de communication doivent être faits de deux côtés afin que les informations circulent et que les dispositions soient prises à temps. L'exemple du forum de Koudougou a été soulevé. La mise en place de relais est un début de solution à ce problème de communication.

En ce qui concerne les relais, il a été suggéré de réfléchir à une structure légère.

4. Rencontre avec l'Union Européenne (Mr François CENTLIVRE)

La mission a été reçue par M. François Centlivre, assistant au conseiller économique pour l'Union Européenne à Nouakchott. Après avoir expliqué les objectifs de la mission, M. Bana Ide, chef de la délégation CILSS-Club, a succinctement présenté le Programme Majeur Politique GRN, et les quatre projets qui le constituent. Les différents membres de l'équipe ont fourni des informations complémentaires concernant le stade de développement des quatre projets, leurs points d'ancrage dans les structures Mauraniennes, et la nature des interventions prévues.

En réponse aux préoccupations soulevées par M. Centlivre quant au Programme d'Action National (PAN), qui viendra s'ajouter à une multitude de plans environnementaux en Mauritanie, la mission l'a rassuré que les efforts du CILSS à travers le projet PASP est de promouvoir la cohérence entre les diverses initiatives.

En ce qui concerne les interventions prévues par le CILSS dans le domaine sensible de la politique foncière, la mission a informé l'Union Européenne que le projet travaille en étroite collaboration avec le Bureau Foncier. En 1996 le PADLOS compte appuyer le Bureau dans l'animation d'une réflexion/débat sur l'application de la législation mauritanienne, en veillant à la participation de tous les acteurs concernés.

Le coordinateur du Programme Régional Solaire, a fait le point concernant le montage du projet PREDAS. Les termes de référence pour la première phase ont été récemment soumis au siège de l'Union Européenne, principal bailleur intéressé par ce projet.

Enfin la mission a donné des informations sur les objectifs du PRISME et du PFIE qui sont complémentaires et différents.

Pour permettre à la délégation de l'Union Européenne à Nouakchott de mieux s'imprégner des activités du PM/GRN, il a été convenu que le CONACILSS lui remettra une copie du Plan Triennal du CILSS ainsi que des copies des fiches des projets et les Programmes de travail qui seront élaborés par les relais.

5. Visite de courtoisie à l'ambassadeur des USA

La visite de courtoisie rendue par la délégation CILSS/Club du Sahel à Mme l'ambassadeur a été focalisée sur un échange d'information sur les activités du CILSS et sur les efforts de lutte contre la désertification au Sahel.

Le conseiller GRN a particulièrement mis l'accent sur la nouvelle organisation du CILSS et la nécessité de se rapprocher davantage des préoccupations des Etats. Il a présenté les projets constituant le Programme Majeur GRN.

En retour, l'ambassadeur a souligné l'intérêt que les USA portent aux problèmes du Sahel et surtout aux questions relatives à la désertification; elle a apprécié le travail réalisé par le CILSS mais elle a surtout insisté sur l'importance et la nécessité de changement de mentalité des populations à travers un programme de sensibilisation utilisant des outils appropriées comme les cassettes audiovisuelles; elle a également souligné la nécessité de disposer de moyen d'évaluation des projets réalisés dans les pays.

Aussi, elle s'est félicité de l'émergence des ONG en Mauritanie et de la place importante qu'elles occupent déjà en si peu de temps.

6. Rencontre avec les directions de l'Energie et de l'hydraulique

Cette rencontre a porté essentiellement sur le Projet Régional Solaire (PRS) et le futur Programme de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS). L'objet de la rencontre a été de présenter l'évolution récente de l'organisation du CILSS et la nécessité d'avoir une politique cohérente en matière d'énergie. En tirant les leçons des expériences et des approches sectorielles menées dans le passé, le CILSS souhaite appuyer ses Etats membres dans l'élaboration des politiques et stratégies cohérentes basées sur l'analyse des potentialités et des faiblesses de chacun de pays. C'est ainsi que l'idée de mettre en place le PREDAS est née.

Après une présentation des Termes de références de l'étude de faisabilité du PREDAS et des activités du PRS en Mauritanie, la partie nationale a attiré l'attention du CILSS sur le risque de lourdeur que pourrait engendré un tel programme voulant englobé toutes les sources d'énergie; la mission l'a rassuré de la vision pragmatique du CILSS et de son souhait de ne pas bloquer les activités du PRS qui pourra continuer sa deuxième phase, juste en prenant les nouvelles orientations issues de l'évaluation. D'ailleurs, il a été reconnu lors de cette évaluation que d'important efforts ont été fourni et les résultats sont encourageants.

En ce qui concerne le PREDAS, la réunion a apprécié les réalisations du CILSS dans les domaines des foyers améliorés et du gaz butane, mais a déploré la manière où ce dernier projet est arrêté.

Des discussions sur les Termes de références de l'étude de faisabilité du PREDAS, la partie Mauritanienne se dit disposé à apporter sa contribution et sa collaboration; elle a insisté sur l'intérêt qu'elle accorde au programme et à la nécessité d'une prise en compte de l'énergie éolienne.

Suite à ces discussions, il a été recommandé l'organisation d'un atelier méthodologique qui permettra de valider ces termes des références avant le démarrage de l'étude de faisabilité. Ce qui permettra une prise en compte des préoccupations des Bats déjà à ce niveau. Cet atelier pourrait regrouper les directeurs de l'hydraulique et ceux de l'énergie.

7. Rencontre avec l'Union des ONG Nationales :

Lundi le 3 juin, la mission a rencontré les représentants d'une trentaine d'ONG mauritaniennes, membres de l'Union des ONG Nationales. La réunion, qui a eu lieu dans les locaux de l'Union, a duré deux heures. Elle a été l'occasion d'un échange franc entre le PM/ GRN du CILSS et les ONG concernant les domaines possibles de collaboration, et ses conditions de réussite.

Dans son discours de bienvenue le président de l'Union des ONG Nationales a informé la délégation CILSS-Club que son collectif avait tenu sa première assemblée en 1995, et qu'elle est devenue une entité légale cette année avec l'obtention du récépissé. Déjà elle regroupe 50 ONG qui ont constitué 5 réseaux, dont un pour l'environnement.

Suite à un bref exposé du chef de la délégation du CILSS sur le Programme Majeur GRN et les objectifs de la mission, les coordinateurs des projets PADLOS, PASP, et PREDAS ont présenté respectivement leurs projets. Tous ont mis l'accent sur le rôle important des ONG en tant qu'acteurs dynamiques de la société civile dans la définition et la mise en oeuvre de nouvelles stratégies et politiques de gestion des ressources naturelles. Le coordinateur du PASP, a insisté sur la nécessaire participation des ONG mauritaniennes dans la formulation du Programme d'Action National et le Programme d'Action Sous-Régional. Il a fort regretté l'absence des ONG mauritaniennes lors du récent atelier régional sur la collaboration CILSS-ONG.

Le représentant du Club du Sahel, M. Gunter Winkler, a pris la parole pour présenter brièvement son organisation qui a un mandat de médiation entre les bailleurs de fonds et les pays du CILSS. Une des conditions posées par les bailleurs de fonds pour l'investissement dans la LCD, a noté M. Winkler, est qu'il y ait un consensus national sur les actions à prendre pour promouvoir le développement.

Après ces présentations , une discussion a été ouverte entre les deux parties. Les représentants des ONG ont soulevé un certain nombre de préoccupations dont:

- le retard accusé par la Mauritanie par rapport aux autres pays du CILSS dans la constitution d'un collectif des ONG, et la mise en oeuvre de la Plate-forme Paysanne;
- la faible implication des ONG dans les initiatives nationales, telle que l'élaboration du PAN;
- le manque de communication effective entre les structures techniques du gouvernement et les ONG ;
- l'hétérogénéité des ONG (domaines de compétence et niveau d'intervention très variés) et la compétition entre elles qui rend difficile la concertation et la répartition des tâches;
- la nécessité d'approfondir les réflexions sur les questions d'environnement en Mauritanie, y compris la consommation du Fréon et du bois pour les besoins semi-industriels et industriels;
- la nécessité de canaliser une plus grande proportion des ressources en direction des ONG qui sont capables de réaliser beaucoup d'actions utiles à des coûts très réduits par rapport aux structures et approches "classiques";

La mission a profité de cet échange pour rappeler que le CILSS n'est ni bailleur de fonds, ni commanditeur de services des ONG. Le CILSS peut apporter des conseils aux ONG sur les plans technique et organisationnel, mais son rôle principal est d'organiser et d'animer des fora ou les différentes composantes de la société peuvent contribuer aux réflexions sur le développement.

La mission a encouragé les membres de l'Union à poursuivre leurs efforts de coordination interne et de désigner, entre eux, les personnes, (ou organisations) qui devraient les représenter dans différentes initiatives de collaboration avec le CILSS et d'autres structures.

8. Rencontre avec l'ambassadeur de l'Allemagne (Dr Johannes WESTERHOFF)

Certains membres de la mission ont rencontré l'ambassadeur d'Allemagne pour échanger sur les objectifs de la mission, la restructuration du CILSS et de la mise en oeuvre de la convention sur la désertification.

A cette occasion la question du chef de file a été soulevé et des éclaircissements précis sur le rôle de chef de file ont été donnés. Ce pays semble être favorable pour jouer ce rôle.

La mission a par ailleurs rencontré des conseillers et assistants techniques pour échanger sur la convention et des projets Gestion de Ressources naturelles. Il ressort que la connaissance de la convention au niveau des projets est très limitée. Il est souhaité que le CILSS intervienne à travers une sensibilisation et une formation des projets pour une meilleure connaissance et la convention et une meilleure implication dans le processus.

Il est aussi recommandé le CILSS face une capitalisation des expériences des ressources naturelles en cours en Mauritanie.

III - RELAIS

1 - PASP

- Direction de l'Environnement et de l'Amenagement Rural
- Le Ministère de la Communication
- Le Ministère de Plan
- Le Ministère des Affaires Etrangères
- Le Groupement National des Associations Pastorales
- La Direction de l'Amenagement du Territoire (DAT)
- Une ONG à désigner par le Comité technique
- Une O.N.G femmes qui travaille dans le domaine de l'environnement (à désigner par le réseau)

2 - PADLOS

- Conseiller du premier Ministre chargé de la décentralisation;
- Réviseur foncier au ministre de l'intérieur;
- Conseiller juridique du Ministre de développement rural pour les questions foncières (bureau pour les affaires foncières);
- Fédération des agriculteurs et éleveurs de Mauritanie;
- Représentant de la communication (radio rurale);
- Représentant du collectif des ONG (de préférence une Femme).
- Direction de l'environnement - PMLCD (expert juriste)

3 - PREDAS

- Direction de l'énergie
- Direction de l'hydraulique
- Direction de l'Environnement
- Ministère de la communication

- Fédération national des Eleveurs de Mauritanie
- 2 O.N.G dont une association des femmes
- Université - faculté des Sciences

4 - PRISME

- Ministère de la communication (Responsable de la radio rurale)
- Secrétariat d'Etat à la condition féminine
- Direction de l'énergie
- Deux représentant de la presse indépendante
- Direction de l'Environnement
- Fédération National des Eleveurs et Agriculteurs de Mauritanie
- 1 O.N.G

Le point focal doit être quelqu'un qui a une grande disponibilité. L'organisation interne est laissée au realis. Ce relais doit élaboré un programme de travail à soumettre au CILSS et aux partenaires locaux. La mise en place des relais n'est pas une fin en soi. Il est important de se réunir très souvent afin d'exécuter et d'évaluer son rrogramme.

CONCLUSION GENERALE

D'une manière générale, les participants ont apprécié l'initiative du CILSS et particulièrement du Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles. Cette initiative a permis de mieux connaître les activités de l'institution . Les participants ont souhaité que de telles rencontres soient régulières afin d'assurer une meilleure synergie et de prendre en compte les préoccupations nationales dans les activités sous-régionales.

Il a été convenu que les différents relais se rencontrent dans les meilleurs délais pour mettre en place l'organisation interne et élaborer un programme d'activités.

En ce qui concerne la réflexion sur le Sahel 21, la mission a invité les relais à prendre une part active à cette initiative. Trois notes sont en cours d'élaboration. Il s'agit de : note sur les enjeux de la politique économique; note sur les transformations de l'agriculture; note sur les stratégies de communication.

Il a été demandé à la partie Mauritanienne de faire connaître ses préoccupations qui ne sont pas encore prises en compte afin de les intégrer dans les planifications futures.

En divers :

* La mission a été informé sur la tenue d'un séminaire sur diagnostic sur différents thèmes scientifiques de l'état sur le palmier dattier . Il est souhaité que le CILSS soit co-organisateur de ce séminaire qui est prévu à ATAR (Mauritanie) du 16 au 20 Octobre 1996.

* Les Associations ont soumis de doléances concernant :

- Un appui pour la réalisation d'une activité de séchage du poisson (technique de séchage, outils et échanges);
- Une formation et un fonds documentaire sur femmes et Environnement;

Ces doléances vont être examinées par les projets PADLOS, PROCELOS, PREDAS.

* Le projet lutte intégré a souhaité que des échanges s'établissent entre le CILSS et ce projet à travers un échange d'information.

ANNEXES

- | | |
|-------------------|--|
| Annexe I | : Présentation du Programme Majeur GRN et des Projets |
| Annexe II | : Programme des rencontres |
| Annexe III | : Liste des personnes rencontrées |

ANNEXE I

PRESENTATION DU PROGRAMME MAJEUR ET DES PROJETS GRN

Le nouveau CILSS issu de la restructuration est composée d'un noyau central et de programmes majeurs.

Le noyau central est chargé de la coordination du système, du contrôle et de la réflexion stratégique. Les Programmes Majeurs sont des cadres de mise en cohérence des projets d'une même filière. Ils sont au nombre de Six (6) répartis comme suit :

- * Secrétariat Exécutif à Ouagadougou (Burkina Faso)
- Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles;
- Programme Majeur Politique de Gestion de Sécurité alimentaire;
- * Centre Régional AGRHYMET à Niamey (Niger)
- Programme Majeur Information;
- Programme Majeur Formation;
- * Institut du Sahel à Bamako (Mali)
- Programme Majeur de Recherches Agro-Socio-Economique
- Programme Majeur Population et Développement

Les Quatre derniers programmes majeurs sont techniques et sont chargés de fournir les informations pour l'élaboration des politiques et stratégies.

Dans le cadre du Plan Triennal 1995 - 1997, le Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles a pour objectifs stratégiques de contribuer :

- A la définition des politiques et stratégies sous-régionales cohérentes intégrant les dispositions de la convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification;
- A la gestion durable des ressources naturelles au niveau local.

Pour atteindre ces objectifs le programme Majeur est constitué de quatre (4) projets :

- Projet d'Appui aux Stratégies et aux Politiques (PASP);
- Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS);
- Projet Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)
- Projet Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME)

1. Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP)

Le PASP est un projet né de la structuration du CILSS pour répondre à la préoccupation majeure des sahéliens de lutter contre la désertification et les effets de la sécheresse. Il fait suite à l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la Désertification et la volonté du CILSS d'appuyer ses Etats dans la mise en oeuvre de cette convention.

Le PASP innove par l'intégration de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification à l'effort déjà entrepris par le CILSS et ses pays membres.

Les activités seront menées Cinq axes :

- l'appui aux Etats membres du CILSS pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leur Programme d'Action National (PAN);
- l'élaboration d'un Programme d'Action sous-régional;
- La mise en place d'un système de Suivi-Evaluation de la mise en oeuvre de la convention
- la mise en place d'un mécanisme d'échanges d'informations et d'expériences;
- la participation effective des Organisations Non Gouvernementales dans le processus de Mise en oeuvre de la Convention.

b - Activités en cours ou réalisées en 1996

Le CILSS a organisé la Conférence régionale sur la mise en oeuvre de la Convention en Afrique de l'Ouest, puis a apporté un appui technique aux organes nationaux de coordination des pays en mettant à leur disposition des experts chargés de les aider à préparer leur Programme d'activités et à organiser les journées de sensibilisation sur la convention . Il a ensuite organisé deux rencontres d'échanges d'information et d'expériences, la première pour les Organes Nationaux de Coordination (ONC) à Bamako et la deuxième rencontre pour les Organismes Non Gouvernementaux à Ouahigouya (Burkina Faso). Cette dernière a abouti à un dispositif cadre de coopération CILSS - ONG.

Au niveau sous-régional, le PASP a organisé la réunion de lancement du Programme d'Action Sous-Régional.

2 - Présentation du Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)

Le PADLOS est la réponse que le CILSS apporte au mandat que lui ont confié les participants à la Conférence régionale sur la problématique foncière et la Décentralisation tenue à Praia en Juin 1994, pour rendre opérationnelles pour les Etats, la société civile et les partenaires bailleurs de fonds, les orientations essentielles de la conférence mais aussi l'ensemble des conclusions et recommandations tirées de la mise en oeuvre de la Stratégie Régionale de Lutte Contre la Désertification adoptée en 1984 et des orientations issues de la rencontre régionale sur la gestion des terroirs tenue en Mai 1989 à Ségou (Mali).

Le PADLOS est une composante dynamique du programme majeur GRN, vise la création d'un environnement législatif et la promotion d'un dialogue institutionnel favorable à une gestion démocratique, décentralisée et participative des ressources naturelles.

Il s'agira donc de promouvoir la réalisation des objectifs mesurables grâce à des avancées significatives dans les domaines suivants :

- renforcer le rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires à part entière dans les prises de décisions relatives aux politiques et actions qui les concernent;
- créer les conditions juridique et institutionnel de l'intensification de la production et de la gestion des ressources naturelles;
- approfondir la réflexion sur le processus de décentralisation déjà entamé;
- renforcer le rôle des groupes spécifiques (femmes, pasteurs, jeunes) dans le processus décisionnel sur les questions liées à la gestion foncière, à la décentralisation et à la gestion des ressources naturelles.

Les activités du PADLOS vont être exécutées suivant 4 axes principaux :

- Plate - forme des organisations paysannes

Elle vise la promotion du rôle des producteurs en tant que partenaires privilégiés de l'institution, et acteur à part entière du développement . L'ensemble des actions est menée dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences des populations rurales. A ce titre les activités suivantes sont prévues : organisations des forums et des concertations entre acteurs; rencontres thématiques sur les besoins en information, sur les politiques agricoles, sur l'environnement, etc., études diagnostiques et structuration du monde rural, appui institutionnel et méthodologiques aux organisation d'échanges relatifs aux techniques et formes d'organisation et aux modes de fonctionnement tournées et voyages d'études.

- Sécurisation foncière :

Le processus de dégradation accélérée des ressources naturelles au Sahel, conduit l'ensemble des observateurs à penser qu'il est indispensable pour les Etats membres du CILSS d'opérer des changements substantiels en matière de gestion foncière, afin de favoriser l'établissement de nouveaux rapports et de nouveaux équilibres entre les populations et leur environnement.

Il faut mettre en place les conditions juridiques et institutionnelles de l'intensification de la production, en garantissant l'implication et la sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs désormais appelés à jouer, aux côtés de l'Etat un rôle plus actif dans la gestion durable des ressources naturelles. Le CILSS va aider les Etats à dégager au niveau national, des options foncières consensuelles à partir desquelles il sera possible de mettre en place des législations foncières équitables, effectives et efficaces, en apportant l'expertise nécessaire, et en favorisant le débat, la réflexion et les échanges d'expériences.

Il s'agira de sensibiliser les Etats sur les enjeux futurs du foncier dans le développement des économies sahéliennes, de promouvoir l'information, la vulgarisation et les échanges en matière de politiques et de législations foncières, en vue de favoriser la capitalisation des expériences et d'améliorer le processus législatifs actuellement en cours et d'appuyer les Etats dans la définition des politiques foncières appropriées;

- Décentralisation

Le CILSS apportera un appui aux Etats pour la définition et la mise en oeuvre de leur politique de décentralisation. Cet appui sera matérialisé par la mise à disposition des analyses et réflexions pertinentes concernant la responsabilité des communautés de base, sur les expériences de décentralisation, par l'appui aux structures chargées de la mise en oeuvre de la décentralisation et par l'appui à l'élaboration des textes permettant une réelle décentralisation.

Cet appui va concerter la promotion de l'option de décentralisation, l'échange d'expériences entre les commissions nationales de décentralisation, la capitalisation et la valorisation des expériences en matière de décentralisation, l'identification des besoins en formation et information des différents niveaux décentralisés.

- Appui à la réflexion sur les groupes spécifiques

L'analyse faite des problèmes de Gestion des Ressources Naturelles au Sahel a fait ressortir clairement la complexité des aspects liés à la marginalisation de certains groupes, particulièrement les femmes et les pasteurs.

Dans l'approche des questions juridiques et institutionnelles (foncier, décentralisation) et pour celles qui se rapportent à la représentativité du monde rural (plate-forme) la prise en compte des femmes contribuera à trouver des solutions durables en faveur de la protection et du renouvellement des ressources.

Les réflexions seront menées sur la participation des femmes aux instances locales de décision, sur les approches et les stratégies en tenant compte des complexités socioculturelles, sur le pastoralisme, sur les mécanismes locaux de règlement des conflits et des échanges d'expériences sur plusieurs thèmes.

b- Les activités suivantes sont programmées courant 1996 en Mauritanie

- Ateliers de restitutions des activités du PADLOS (plate-forme, foncier, décentralisation, groupes spécifiques);
- Etude diagnostiques sur les organisations paysannes (fiches sur les O.P., tendances-enjeux-et défis, base des données);
- Atelier sur la Gestion Alternative des conflits fonciers;
- Voyages d'études respectivement sur les Techniques de séchages du poisson et sur la Conservation des produits de l'élevage;

- Etude sur la Gestion des Terroirs et Développement local et atelier d'échange d'expériences;
- Etude de cas sur les expériences de décentralisation;
- Etude sur les services juridiques en milieu rural ;
- Analyse critique de la place accordée aux femmes dans la politique de décentralisation;
- Etude sur Femmes et Gestion des Ressources Naturelles

3. Projet Régional de promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)

a - présentation du projet

Face aux résultats limités des différentes approches énergétiques sectorielles (foyers améliorés, programme Gaz, projets de reboisement au niveau national, économie de bois, etc.), il est apparu indispensable d'avoir une vision intégrée du problème énergétique au Sahel.

Le PREDAS répond à cette nécessité de prendre en compte les différentes sources énergétiques

- Source ligneuse : bois et dérivés
- Source Solaire : photovoltaïque et thermique
- Source fossile classique : hydrocarbure et charbon minéral

Etat d'avancement

Les termes de références pour l'élaboration du dossier de projet sont prêts et ont été communiqués aux différents partenaires. Il s'agira dans les mois à venir d'harmoniser les positions autour de ces termes de références et mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration du dossier de ce programme.

Les activités en cours

En attendant le lancement du processus d'élaboration du dossier de PREDAS, l'exécution du Projet Régional Solaire (PRS) d'un montant de 22 Milliards de FCFA se poursuit. Le PRS a permis la mise en place de 661 pompes solaires dont 63 en Mauritanie et 662 équipements communautaires dont 31 en Mauritanie

b - Activités prévues pour l'année 1996

Pour cette année les activités suivantes sont prévues :

- étude sur la valorisation de l'épargne réalisée autour des pompes. Cette étude est réalisée par SEMIS en Mauritanie;
- Suivi socio-économique de 10 stations de pompage à confier dans les prochaines semaines à un bureau d'études Sénégalais;
- Une réunion de synthèse de l'expérience du PRS est prévue en fin de l'année 1996.

4. Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME)

a - Présentation du projet

Le Programme Régional d'Information et de Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement (PRISME) est une expertise en communication au service du CILSS et plus particulièrement des Projets, pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Le PRISME est un programme transversal logé dans le Programme Majeur GRN. Une étude sera bientôt conduite par un consultant pour déterminer le contenu de la mission du PRISME dont les activités s'étendront à plusieurs niveaux :

- Au niveau supérieur

En informant et en sensibilisant les autorités à tous les échelons et les décideurs, les leaders d'opinion, du fait Sahélien et des politiques mises en œuvre pour le maîtriser;

- A la base

En ce faisant l'écho des expériences des premiers acteurs de la Lutte Contre la Désertification et les effets de la sécheresse;

En valorisant les actions menées par la publicité

Ces activités se feront en s'appuyant sur les mass médias classiques, mais aussi sur les structures du CILSS et toutes celles qui travaillent dans le domaine de la sécheresse, de la désertification et de la sécurité alimentaire.

Les réseaux spécifiques de journalistes de l'environnement, les spécialistes de la communication y seront associés.

Le PRISME aura aussi à assurer le volet formation et le volet conseil de sa mission auprès des projets CILSS.

Il mobilisera autant que possible, les possibilités de formation dans le domaine de l'information, pour appuyer les journalistes qui oeuvrent dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et accroître leurs compétences et leurs connaissances.

5 - Présentation du Club du Sahel

Le Club du Sahel est un secrétariat de l'OCDE mis en place en 1976 à Dakar afin d'apporter un appui aux Efforts des Etats membres du CILSS.

Il s'agit d'une institutions regroupant :

- le CILSS et ses pays membres;
- les pays membres de l'OCDE,
- des organisations partenaires internationales, multilatérales et l'Union Européenne.

Le secrétariat du club planifie et exécute les travaux du club du Sahel et organise une réunion annuelle des membres qui décide des orientations et du programme du club.

Il a pour objectif de promouvoir et de faciliter le dialogue et la coopération entre les pays et le Sahel.

Les grandes lignes d'action sont :

- l'analyse de la situation;
- la concertation sur les questions clés
- la facilitation des réflexions stratégiques

b - Activités menées ou en cours

- Animer la réflexion sur la GRN et le rôle de la Convention (par exemple acquis de la gestion des Terroirs) au Burkina, au Mali et Niger;
- Suivre la progression de la mise en oeuvre de la convention, faire connaître les progrès (sensibiliser et mobiliser les bailleurs de fonds)
- appuyer le rôle du CILSS;
- contribuer à un débat global sur la mise en oeuvre de la convention;
- Participer à la réflexion sur Sahel 21 et coopération 21

Cette dernière activité vise :

- . à éclairer sur les perspectives de développement du Sahel et à redynamiser l'aide au Sahel;
- . Tirer les enseignements de 20 ans d'aide au Sahel;
- . Concevoir des nouvelles orientations pour la coopération futur au Sahel.

Cette analyse sera menée à travers :

- . Un bilan de la coopération bilatérale;
- . Une analyse statistique de l'aide au développement au Sahel;
- . Une étude de l'aide au Sahel sur le long terme;
- . Un examen approfondi par l'OCDE d'un pays en développement (Cas le Mali)

ANNEXE II

MISSION CIRCULAIRE DU PROGRAMME MAJEUR GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (Mauritanie)

PROGRAMME DE RENCONTRE

Dimanche 2 Juin 1996

- | | |
|---------|---|
| 9 H 00 | : Rencontre avec le Secrétaire Général du Ministère de Developpement Rural |
| 10 H 00 | : Rencontre avec le Directeur de l'Environnement et de l'Amenagemetn Rural (DEAR) |
| 10 H 30 | : Séance de travail avec l'équipe technique de DEAR |
| 12 H 00 | : Séance de travail avec le Comité de Suivi de Praia |

Lundi 3 Juin 1996

- | | |
|---------|--|
| 11 H 00 | : Rencontre avec l'Union Européenne |
| 12 H 00 | : Rencontre avec le Collectif des ONG |
| 13 H 00 | : Rencontre avec la Banque Mondiale |
| 14 H 00 | : Ambassadeur des Etats Unis |
| 14 H 30 | : Séance de travail avec la direction de l'énergie |

Mardi 4 Juin 1996

- | | |
|---------|--|
| 09 H 00 | : Rencontre avec l'ambassadeur d'Allemagne |
| 10 H 00 | : Synthèse de la mission et mise en place des relais |
| 14 H 00 | : Fin de mission/départ pour le Cap Vert |

ANNEXE III

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

A - Administration

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Mr DAHMOUD OULD MERZOUG | Secrétaire Général du MDR |
| 2. Mr AHMED SALEM Ould Ahmed | S/P CONACILSS/ |
| 3. Mr OULD DAHI Mohamed MAHMOUD | Directeur de l'Environnement
de l'Amenagement Rural
B.P. 171 Nouakchott
Tél : (222) 2 591 83 Fax : 2222 507 41 |
| 4. Mr Abdallahi MAGREGA | PMLCD/DEAR B.P. 170NKTTél:591 83/ |
| 5. Mr SALL Brahim | Tél : 507 41 |
| 6. Mr Hamoud Sid'AHMED | Expert Juriste/DEAR Tél : 591 83 |
| 7. Aberahman Ould Limane | Expert Environnementaliste
PMLCD |
| 8. Mr Mohamed Sidi MOHAMED | Chargé de mission
Réviseur Foncier B.P. 195 Tél : 566 87 |
| 9. Mr DIEH Ould Cheikh BOUYA | Conseiller Juridique chargé des
questions foncières Tél : 574 75 |
| 10. Mr SY Abdoulaye | Directeur Energie |
| 11. Mr Ely Ould ELHADJ | Directeur de l'hydraulique |
| 12. Mr DIENG Mika | Chef de service Energie conventionnelle |
| 13. Mr Hamadou ould DIDI | Chef de projet PGRM/P |
| 14. Mr STEFAN NEU | Conseiller Ministère de Développement
Rural |

B - Organisations Paysannes

15. Mr Dada Ould Slama Secrétaire Général du Fédération des Agriculteurs et des éleveurs de Mauritanie (FAEM)

16. Mr Hama Ould SOUEILEM Coordinateur du FAEM

C - Organisations Non Gouvernementales.

17. Mme NAGIO Ould Ahmed Assoication pour le Développement et le Progrès Fax : 509 18

18. Mme IRABIHA Abdel WEDOUD Association des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales de Mauritanie B.P. 199 Tél /Fax : 53225

19. Mr Abdel moumine Ould Sidi Ahmed Union Nationale des Jeunes
Tél : 573 83 B.P. 3001 Nouakchott

20. Mr Mohamadou O. HORMA Association pour un Développement Durable

21. Mr Mohamed Ould Abdelkarim

22. Mr Mohamed Abdallah ould ZARGAN

23. Mme NEDWA ould Moctar NECH ONG Mauritanie 2000 Tél : 504 40

24. Mme Mariam DIALLO Présidente Institut Mariam DIALLO pour l'enfance deshérités/Vice coordinatrice Réseau Environnement B.P. 483
Tél : 512 73

25. Mr Mohamed Lamine ould Mahmoud Représentant de la ASGM

26. Mr Sidi Ould Mohamed Lemine Tenmiya B.P. 5261 Tél : 584 96

27. Mr Ahmed Ould Cheikh ould Jiddah O.N.G. OBCE B.P. 83
Nouakchott

28. Mr Hasni Ould Sidi Mohamed A.E.S. OualataB.P. 1534 Tél : 509 56

29. Mme Mali mint SIDI	Association pour défendre les droits de la femme et de l'enfant Tél : 587 80
30. Mr CHEIKHANY ould Sidina	Secrétaire Général SOS Palmeraies Ex immeuble BAMIS 3ème étage Tél /Fax : 59929 B . P . 5 0 6 7 Nouakchott
31. Mr Mohamed ould Tourad	Tenmiya/GRET
32. Mme Sana ABASS	SWAA (ONG Lutte contre le Sida) B.P. 118 NKT Tél 564 69
33. Mme Slama ould EMINOU	
34. Mme Fatiaretou Mohan	ONG STOP SIDA B.P. 582 18 B.P. 35 41 Nouakchott
35. Mr CHEIKH Tidjany Oumar	Terre Vivante
36. Mme Zeinabou Abdoul	Association Silatou rahim

D - Bailleurs de fonds

37. Mr François CENTLIVRE	Assistant du Conseiller économique Union Européenne
38. Mme SAMPAS	Ambassadeur des USA
39. Mr Joe STAFFORD	Chargé d'affaires
40. Mr Andew WYLLIE	Coordonnateur du Programme Self help
41. Mr WESTERHOFF J.	Ambassadeur d'Allemagne
42. Mr Paul GINIES	Conseiller Technique Union Européenne
43. Mr GRAF	Projet Lutte Intégrée/GTZ